



**Commune de Prangins**  
**Municipalité**

Rapport No 48/13  
au Conseil Communal

**en réponse au postulat de Monsieur Peter  
Dorenbos pour "la création d'un giratoire au  
carrefour de la route de l'Etraz et de celle de  
Bénex-dessus»**

**Violeta Seematter, Municipale**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité souhaite répondre, par le présent rapport, au postulat de Monsieur Peter Dorenbos, déposé à la séance du Conseil communal du 7 décembre 2010, intitulée "création d'un giratoire au carrefour de la route de l'Etraz et celle de Bénex-dessus".

## **1. Préambule**

En novembre 2010, le Conseil communal a refusé un préavis concernant la sécurisation de la route de l'Etraz.

A la suite de cette séance du Conseil, Monsieur Peter Dorenbos a déposé ledit postulat, avec entre autres, l'idée de fluidifier le trafic, de le ralentir dans une zone habitée, etc.

Une réponse orale a été donnée au postulant lors d'une séance du Conseil communal.

## **2. Problématique**

La Municipalité de Prangins a consulté Monsieur le Voyer Alain Delacrétaç et a mandaté Monsieur Christian. Jaegger de Team+ pour établir une étude sur la possibilité de la création d'un giratoire.

Vous trouverez en annexe le rapport de Team+.

## **3. Mesure proposée**

La Municipalité présentera, d'ici au printemps 2014, un préavis pour l'implémentation de feux de signalisations au croisement de la route de l'Etraz-Bénex-dessus. Cette mesure permettra d'assurer la nouvelle cadence, au quart d'heure des bus, dès le nouvel horaire décembre 2014. Cette mesure aura pour effet de régler les problèmes "d'entrée et de sortie" des voitures à ce croisement.

Cette mesure consistant à poser des feux de signalisation a été communiquée à maintes reprises lors de diverses séances du Conseil communal.

#### 4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prangins

vu le rapport municipal N° 48/13 concernant la réponse au postulat de Monsieur Peter Dorenbos "création d'un giratoire au carrefour de la route de l'Etraz et de celle de Bénex-dessus",

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide : de prendre acte du rapport municipal N° 48/13 valant réponse au postulat de Monsieur Peter Dorenbos pour la "création d'un giratoire au carrefour de la route de l'Etraz et de celle de Bénex-dessus".

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 11 novembre 2013, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

François Bryand

Daniel Kistler

Annexe :

- Etude d'opportunité établie par Team+ en novembre 2011 intitulée "Intersection Route de l'Etraz/ Bénex-Dessus, Implantation d'un giratoire"